



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 24/06/2021

Contrôles de poids lourds – Le préfet participe à un contrôle conjoint de la police et des douanes au port de Gennevilliers

Aux côtés des motards de la Compagnie territoriale de circulation et de sécurité routière (CTCSR) et des effectifs des douanes, le préfet Laurent Hottiaux a participé à un contrôle de poids lourds et de véhicules utilitaire organisé sur le port de Gennevilliers ce mercredi matin.

1^{er} port fluvial français, le port de Gennevilliers accueille un transit annuel de marchandises de 20 millions de tonnes, notamment par poids lourds.

Les contrôles quotidiens effectués par les services de l'Etat présentent un double enjeu :

- Sécurité routière ;
- Réglementation sur les marchandises transportées.
-

Régulièrement, des opérations conjointes entre les effectifs de police et les douanes permettent des contrôles complets sur tous les aspects de la réglementation : état des véhicules, poids du chargement, contrôle des marchandises taxées, saisie de marchandises de fraudes.

En 2020, 346 PV ont été dressés par les forces de l'ordre.

Une précédente opération conjointe à Gennevilliers avait permis la saisie de plus de 5 tonnes de contrefaçons.

Les forces de l'ordre réalisent également à l'occasion de ces contrôles de la prévention auprès des chauffeurs routiers pour leur sécurité et celle des autres usagers de la route.

En 2021, trois personnes sont décédées dans un accident de la route impliquant un poids lourd (10 en 2020).

Depuis janvier 2021, tous les véhicules lourds (poids-lourds, bus, cars) doivent ainsi apposer une signalisation matérialisant leurs angles morts, pour mieux les indiquer aux usagers vulnérables qui circulent à proximité.

Chiffres de la sécurité routière dans les Hauts-de-Seine (avril 2021, par rapport à avril 2019) :
659 accidents se sont produits dans les Hauts-de-Seine depuis le début de l'année, blessant 732 personnes et en tuant 6.
Ce chiffre est en légère diminution par rapport à 2019 (795 accidents, provoquant 887 blessés et 7 tués).
Parmi les personnes tuées, on compte 1 conducteur de voiture, 1 piéton et 4 motos.